Image



**9ème Forum Mondial de l’Eau, « Dakar 2021 »**

**« La Sécurité de l’eau pour la paix et le développement durable »**

**REUNION DE LANCEMENT**

**NOTE INTRODUCTIVE DE LA THEMATIQUE « COOPERATION »**

***DIAMNIADIO 20 et 21 Juin 2019***

1. **Cadrage de la thématique**

L’objet de la thématique « Coopération » du 9ème Forum Mondial de l’Eau est de rechercher une meilleure compréhension et de mesurer les impacts des interactions entre différents acteurs, soit ayant des intérêts différents, soit visant des objectifs communs. En plus de la prévention des conflits, le thème englobe la promotion de la coopération positive. Il devrait aussi permettre de confirmer le potentiel des travaux de coopération passés pour faire face aux divers défis liés à l'eau, à l'échelle locale et mondiale.

En effet, les bassins hydrographiques transfrontaliers représentent des cas spécifiques de prévention et de résolution de conflits potentiels liés à l'eau.

Dans le monde, il existe 310 bassins fluviaux transfrontaliers partagés entre au moins deux pays. Les bassins fluviaux correspondent aux 2/3 de la superficie des continents, abritent près de 40% de la population mondiale et 15% des pays dans le monde dépendent à plus de 50 % des ressources en eau d’un autre pays frontalier.

Depuis deux décennies, la gestion par bassin s’est développée rapidement dans de nombreux pays et régions : dans certains cas, elle a servi de base à des législations régionales ou nationales sur l'eau ; dans d'autres cas, elle a permis des expériences réussies dans des bassins pilotes nationaux ou transfrontaliers.

La thématique de la gestion par bassin et de la coopération transfrontalière sur les ressources en eau est de plus en plus reconnue non seulement par les communautés scientifiques et technologiques, mais aussi dans de nombreuses déclarations ministérielles et par beaucoup d'autres communautés : sociologues, économistes, ONG et organismes gouvernementaux.

Les preuves en sont données dans les rapports d’évaluation des précédents Fora Mondiaux de l’Eau de Kyoto (2003) et de Mexico (2006). La thématique est devenue centrale à partir du Forum d’Istanbul (2009) et s’est imposée, depuis, dans les agendas de toutes les rencontres suivantes.

Il est clair que des progrès ont été réalisés, pourtant c'est insuffisant, car les politiques ne sont pas encore suffisamment transformées en actions sur le terrain. Il est vrai, que de nombreux succès ont été obtenus au niveau local et régional, mais leur duplication doit être accélérée, afin de rattraper et même de dépasser la vitesse à laquelle se produisent les changements climatiques, y compris la variabilité du climat qui augmente.

En conclusion, la gestion par bassin est non seulement, reconnue mais apporte des résultats probants. En effet, là où une gestion par bassin existe de fait réellement, les progrès dans la gestion sont manifestes et les solutions même imparfaites sont trouvées dans les situations extrêmes (inondation ou sécheresse). Dans les bassins transfrontaliers, quand une organisation de bassin existe et fonctionne de manière concrète, les progrès dans le partage de la ressource et la gestion commune sont réels ; a contrario, les exemples de bassins transfrontaliers sans organisme montrent les carences dans la gestion de l’eau.

En outre, l’approche par bassin constitue par construction une interaction multi-acteurs, et fournit donc des exemples de coopérations complexes entre différents types d’usagers de l’eau.

D’autre part, il est en effet également important, dans le cadre de la priorité « Coopération », de considérer l’importance des impacts intersectoriels et inter-acteurs comme des facteurs essentiels pour promouvoir la coopération.

L’approche intersectorielle est bien représentée dans les projets associant la gestion de l’eau à celle d’autres ressources naturelles telles que l’énergie, l’alimentation, la terre, etc... Parallèlement à la coopération sectorielle, il est largement reconnu que toutes les actions entreprises, combinant des solutions techniques ou technologiques avec des décisions politiques, sont les meilleures solutions aux problèmes liés à l’eau. Ainsi, fournir des potentiels de coopération à travers des plateformes permettant de discuter ou d’échanger sur des technologies et des politiques est l’un des moyens les plus importants de rendre la mise en œuvre plus durable.

Les actions menées par des acteurs multiples représentent bien la coopération entre parties prenantes y compris les gouvernements, les universités, les entreprises, les ONGs et la société civile, comme c’est le cas pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable et le processus de création d’une gouvernance pour résoudre les conflits, comme les organismes de bassin transfrontaliers.

A cet effet, il faudrait comprendre que la coopération n’est pas simplement le contraire du conflit, mais bien le début de l’élaboration d’une politique efficace et d’une collaboration constructive permettant d’obtenir des résultats équitables. Cela nécessite également une approche interdisciplinaire associant les aspects biophysiques et géopolitiques à l'ingénierie et à la prise de décisions, ainsi qu'à d'autres disciplines pertinentes. Cela requiert également de travailler à différentes échelles, avec des acteurs internationaux ou locaux.

Enfin, le processus de promotion de la « coopération » du 9ème Forum Mondial de l'Eau devra offrir aux acteurs de l’eau, qu’ils soient professionnels de l'eau ou non, des résultats significatifs et influents.

1. **Périmètre de la thématique**

Après les différentes consultations et ateliers de préparation, il a été convenu de retenir les cinq (5) sous-thèmes suivants :

* Vision commune sur la planification des ressources ;
* Instruments juridiques et institutionnels ;
* Outils techniques et scientifiques pour une coopération durable ;
* Implication des populations et de la société civile ;
* Partenariat et Financement des Projets et Programmes communs.

1. ***Vision commune sur la planification :***

Pour cette vision commune, les principaux enjeux identifiés sont :

* La cohérence de la planification á l’échelle du bassin transfrontalier,
* L’évaluation plus ou moins exhaustive des ressources en eau et des besoins,
* Le consensus autour de la réalisation d’ouvrages communs pour faire face, entre autres aux effets du changement climatique,
* La mise en place des mécanismes adaptés pour une gestion harmonieuse et commune de ces ouvrages,
* La mise en évidence des impacts (avantages et bénéfices) sur le développement et la stabilité des Etats.

1. ***Instruments juridiques et institutionnels :***

La solidité de l’ancrage de ces instruments est extrêmement importante pour la durabilité des accords. C’est pourquoi, les enjeux suivants ont été identifiés :

* La mise en place d’accords de bassin négociés,
* La création d’un Organisme de Bassin (OB) (avec délégation de souveraineté sur la gestion des ressources) pour une gestion solidaire et adaptée au contexte géopolitique,
* L’adoption d’un statut particulier des ressources partagées et des ouvrages communs défini et accepté par tous,
* L’élaboration et la validation d’un mécanisme de règlement des différends (rôle des OB et mécanismes alternatifs),
* Le renforcement et la mise en cohérence des outils et des financements de la coopération multi-acteurs, y compris internationale (par exemple pour les enjeux climatiques)

1. ***Outils techniques et scientifiques pour une coopération durable :***

Les différentes expériences de par le monde ont démontré l’importance des outils techniques et scientifiques, de leur support par les décideurs et de leur communication dans l’installation d’un climat de confiance entre les Etats riverains. Ainsi, les points suivants ont été proposés :

* Elaboration de modèles et outils adaptés pour l’évaluation des ressources,
* Développement de modèles ou clés de répartition des potentiels dégagés par les ouvrages,
* Adoption d’outils adaptés pour l’aide à la prise de décision dans le cadre de la gestion des ouvrages communs,
* Mise en place de systèmes d’Information sur l’eau pour le monitoring des bassins et des ressources,
* Réalisation d’évaluations régulières des impacts environnementaux et sociaux,
* Etablissement d’indicateurs de performance, notamment pour évaluer la qualité de la gouvernance pour les problèmes à traiter dans le cadre de la coopération,
* Renforcement des plateformes d’échange d’information et de technologies dans le cadre de projets de coopération
* Renforcement des lieux d’interface recherche-technologie-politiques publiques

1. ***Implication des populations et de la Société Civile :***

Dans le cadre de la gestion de l’eau, la structuration et le renforcement de la gestion concertée impliquant, de manière itérative, tous les acteurs sont un gage réel de sa légitimité. Ceci est d’autant plus évident que l’approche inclusive et participative est nécessaire pour fonder un programme de coopération durable. A cet effet, les actions suivantes sont indispensables et constituent des enjeux réels.

* La mise en place de cadres de concertation impliquant les différentes échelles (régionale, nationale, locale et internationale),
* L’institutionnalisation de plateformes d’échange d’expérience et de bonnes pratiques,
* La généralisation de la consultation à la base pour les Grands Projets Communs,
* L’implication systématique des organisations de la société civile et du secteur économique, qui constituent de vrais relais auprès des usagers et de certaines organisations internationales.

1. ***Financement des Projets et Programmes communs et Partenariats :***

Les pays ayant mis en place un cadre de coopération, ou en ayant l’intention, font face à un défi commun : le financement et la mise en œuvre coordonnée de la gestion de l’eau.

Par exemple, les organismes de bassin et autres organes communs créés pour gérer les ressources en eau (transfrontalières ou nationales) nécessitent des ressources financières suffisantes et fiables afin de fonctionner de manière efficace, et toutes les mesures qui ont été identifiées de concert nécessitent un financement, quel que soit l'entité qui les mettra en œuvre.

Le financement peut émaner de différentes sources. Il peut être généré par des organismes de bassin (à travers des prélèvements et des frais de services, tels que ceux imposés sur l'octroi de licences ou l'exploitation d'infrastructures, pour les utilisations liés à la navigation, ou les opérations de pêche), provenant des budgets nationaux de pays membres (à l'aide de formules de partage équitable ou de clés de répartition), et provenant de parties extérieures à titre intérimaire (à travers des banques multilatérales de développement, par exemple pour de grandes infrastructures, l'aide publique au développement, des fonds pour le climat et d'autres fonds verticaux, des engagements du secteur privé, ou des dons). Il est essentiel que des modèles de financement durable adaptés détaillant le rôle de chacune de ces sources de financement, soient définis pour chaque bassin. En définitive, c'est aux Etats qu'il incombe de définir de tels modèles de financement durable.

Dans un contexte mondial où il est de plus en plus difficile de mobiliser des financements importants, les enjeux suivants ont été identifiés :

* Les besoins de plus en plus importants en ressources financières, notamment pour la réalisation d’ouvrages structurants (barrages, usines hydroélectriques, digues),
* L’instauration du principe de solidarité entre les Etats pour la mobilisation des financements avec des garanties souveraines plus conséquentes ;
* Le développement de capacités d’implantation de Projets dans un milieu complexe (administration et législations différentes) ;
* Le plaidoyer auprès des grandes institutions de financement pour la mise en place de mécanismes de financement direct à des groupes de coopération tels que les OB ;
* La sensibilisation des partenaires techniques et financiers par rapport au rythme des financements, qui est souvent très lent, ce qui a pour conséquence le retard dans les aménagements au grand dam des populations.

1. **Feuille de route pour le processus préparatoire**

En cohérence avec les priorités précédentes, le Forum de Dakar pourrait viser trois types de résultats concrets :

1/ des outils de promotion et de dissémination des bonnes pratiques,

2/ un document partagé de recommandations politiques,

3/ des dispositifs renforcés de soutien à l’émergence de projets.

***Résultat 1 : des outils de promotion et de dissémination des bonnes pratiques***

Les situations de la ressource en eau et de ses usages sont très diverses à l’échelle de la planète. Pour autant, un certain nombre d’expériences et de pratiques de coopération sont aujourd’hui disponibles pour reproduction et adaptation dans d’autres contextes. Encore faut-il investir dans des outils de diffusion de l’information existante, par exemple :

:

* Des « manuels » partagés de bonne gestion, sur des thèmes bien identifiés, tels que le dialogue villes-bassins, la police de l’eau, le financement des travaux de groupes de coopération. Ces différents manuels seront l’occasion de coopération entre différents types d’acteurs et de réseaux (par exemple RIOB et IWA sur le dialogue villes-bassins).
* Des outils ou dispositifs de formation innovants : plateformes d’information en ligne, technologies numériques de formation à distance, livres enrichis, vade-mecum numérique de la gestion par bassin, webinaires, etc.
* Formulation d’un engagement ou d’une déclaration pour la diffusion de messages clés basés sur les expériences et des objectifs communs. La remise de l'engagement ou de la déclaration à la communauté internationale sur les secteurs connexes ou la société trans-sectorielle favoriserait les actions suivantes annoncées dans l'action concernée.

***Résultat 2 : un document partagé et opérationnel de recommandations en matière de politiques publiques de gestion des ressources en eau***

Il s’agirait d’un document synthétique, reprenant une liste de recommandations opérationnelles utiles pour les décideurs dans l’élaboration ou les modifications des politiques publiques nationales ou régionales de gestion de la ressource en eau.

Il convient de faire élaborer ce document par un cercle large d’acteurs et d’usagers de l’eau, de façon à en renforcer la légitimité. Le document aurait pour public final les décideurs politiques, mais ne doit pas être un document politique dont l’élaboration serait trop complexe, et risquerait d’aboutir à un résultat trop fade. Il serait assis sur l’expérience et les pratiques de l’ensemble des bassins, et donc plus largement de la diversité des usagers de l’eau. Il pourrait faire l’objet, avant le Forum ou pendant, d’une procédure de recueil d’adhésions de tous types d’acteurs, également dans une logique de médiatisation de cette priorité (et du Forum).

***Résultat 3 : des dispositifs renforcés de soutien à l’émergence de projets***

L’enjeu de l’émergence de projets reste majeur.

Afin de favoriser la gestation de projets de qualité, il est nécessaire de renforcer les dispositifs existants, ou d’en susciter de nouveaux.

Il est par exemple proposé d’étudier deux types de dispositifs :

1/ L’incubation de projets, dans l’idée de soutenir très à l’amont la transformation d’enjeux de territoires en propositions de projets bancables à soumettre aux financeurs publics ou privés, nationaux ou internationaux.

2/ des dispositifs de jumelages interbassins (peer-to-peer) permettant aux experts ou aux acteurs de ces bassins d’échanger sur leurs pratiques, et ainsi d’accélérer la diffusion des bonnes recettes, adaptées selon chaque contexte.

1. **Grandes étapes du processus préparatoire**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Evènement** | **Organisateur(s)** | | **Date/Lieu** | **Activité proposée** | **Résultats attendus** |
| KOM FME9 | Sénégal/CME | | 20-21/06/2019 Dakar | Discussion sur la note d'encadrement | Note d'encadrement partagée et validée |
| AG RAOB | RAOB | | 2-5 juillet 2019 Tunis | Annonce du programme de travail | Enrichissement par les membres du RAOB |
| KIWW 2019 | K-Water / KWI | | Septembre, Daegu | Réunion préparatoire / atelier régional | Implication multi-acteurs, partage des résultats locaux et régionaux |
| AG RIOB | Maroc/RIOB | | 30/09-03/10/2019 Marrakech | Atelier de travail des réseaux régionaux des organismes de bassin (30/09) | Propositions d'actions des organismes de bassin et des acteurs associés |
| Semaine de l’eau du Caire | | Egypte | 20-24, octobre Le Caire |  |  |
| World Water Congress | IWRA | | Mai 2020/Daegu | A définir | Réunions préparatoires |
|  |  | | Amérique Latine, Automne 2020 | A définir |  |